FO Justice
UISP LILLE

FO JUSTICE DÉNONCE !

FORMATEURS PSC / SOP : JUSQU'OÙ IRA LE MANQUE DE CONSIDÉRATION ?

ILS S'INVESTISSENT, ILS S'ORGANISENT, ILS FONT LE NÉCESSAIRE... ET EN RETOUR, ON LES LAISSE SANS RÉPONSE !



Une nouvelle fois, le travail et l'investissement de nos formateurs PSC/SOP sont mis à mal par des dysfonctionnements administratifs qui auraient pourtant pu être évités.

Depuis plusieurs semaines, des collègues se mobilisent pour organiser les sessions de formation, en coordination avec les services ERIS et PREJ. Les chefs de service sont sollicités, les dates négociées, les autorisations obtenues et les formateurs se rendent disponibles.

Une organisation commune a même été proposée afin de limiter au maximum l'impact sur les effectifs des services concernés.

TOUT AVAIT ÉTÉ ANTICIPÉ. TOUT AVAIT ÉTÉ TRANSMIS. TOUT LE MONDE AVAIT FAIT SA PART DU TRAVAIL.

Les listes des agents, les disponibilités des formateurs et les dates des sessions ont été communiquées dès le début du mois d'octobre, conformément aux consignes reçues. Pourtant, à quelques jours des formations prévues, les agents n'ont toujours pas reçu leurs ordres de mission !

Et le plus inquiétant ? On découvre aujourd'hui que certaines demandes n'auraient pas été traitées au motif que leur transmission ne serait pas passée par la bonne personne ou que l'interlocuteur n'aurait pas été le bon.

LE COMBLE : CE SONT LES AGENTS LES PLUS EXPOSÉS QUI SONT PÉNALISÉS !

Les agents concernés sont ceux qui interviennent le plus sur la voie publique, à travers leurs nombreuses missions extérieures. Et pourtant, ce sont eux qui se retrouvent privés de formations essentielles à leur sécurité et à celle des autres.

QUEL MESSAGE ENVOIE-T-ON AUX PERSONNELS QUI SONT QUOTIDIENNEMENT EXPOSÉS SUR LE TERRAIN ?

RAPPELONS ÉGALEMENT QUE LA FC ESP EST OBLIGATOIRE ET COMPREND LE RECYCLAGE PSC ET SOP !

Il est donc incompréhensible que des difficultés administratives viennent compromettre l'organisation de ces formations, alors même qu'elles permettent aux agents de maintenir et d'actualiser leurs compétences.

Comment peut-on exiger des agents qu'ils respectent leurs obligations sans leur garantir l'accès aux formations indispensables ?

DEPUIS QUAND LE TRAVAIL FOURNI PAR DES COLLÈGUES PEUT-IL ÊTRE MIS EN ATTENTE POUR DE TELLES RAISONS ?

POURQUOI AVOIR CHANGÉ CE QUI FONCTIONNAIT TRÈS BIEN ?

Auparavant, pas de problème, pas de retard, davantage de collègues velontaires. Aujourd'hui : des complications administratives, des ordres de mission qui n'arrivent pas et des formateurs démotivés.

QUEL ÉTAIT L'INTÉRÊT DE MODIFIER UNE ORGANISATION QUI DONNAIT SATISFACTION ?

LE PLUS GRAVE : C'EST LE MORAL DES FORMATEURS QUI EN PREND UN COUP !

Derrière ces dossiers, il y a des femmes et des hommes qui donnent de leur temps, transmettent leurs compétences et contribuent directement à la sécurité de leurs collègues.

Former aux gestes qui sauvent, au PSC ou au SOP, ce n'est pas une simple formalité administrative. C'est une responsablilité !

À force de multiplier les obstacles, il ne faudra pas s'étonner que les bonnes volontés s'épuisent!

2027 NE DOIT PAS ÊTRE LE PRÉTEXTE POUR NE RIEN RÉGLER AUJOURD'HUI !

Nous refusons que cette situation soit renvoyée à de futures réunions.

IL N'EST PAS QUESTION D'ATTENDRE 2027 POUR METTRE DE L'ORDRE DÈS MAINTENANT !

FO JUSTICE EXIGE :

- ☑ Une clarification immédate des circuits de transmission
- ☑ Le traitement sans délai des ordres de mission
- ☑ Le maintien des sessions programmées
- ☑ Une garantie d'accès aux formations PSC/SOP et FC ESP
- ☑ Une véritable reconnaissance des formateurs
- ☑ Une communication cohérente entre services
- ☑ Le retour à une organisation officace et respectueuse

NOUS REFUSONS QUE L'INVESTISSEMENT DE NOS COLLÈGUES SOIT SACRIFIÉ SUR L'AUTEL DES DYSFONCTIONNEMENTS ADMINISTRATIFS !

ON NE PEUT PAS EXIGER DU PROFESSIONNALISME DES AGENTS ET TOLÉRER L'AMATEURISME DANS L'ORGANISATION !

Les formateurs ne demandent ni privilège ni faveur.

ILS DEMANDENT SIMPLEMENT DU RESPECT, DE LA CONSIDÉRATION ET LES MOYENS DE FAIRE LEUR TRAVAIL !

FO JUSTICE UISP LILLE

FORMER, C'EST PROTÉGER.

BLOQUER LES FORMATIONS, C'EST METTRE EN DIFFICULTÉ CEUX QUI NOUS PROTÉGENT !

LE TERRAIN N'ATTEND PAS 2027. NOS COLLÈGUES NON PLUS !